An aerial photograph of a tropical bay. The water is a vibrant turquoise color, transitioning to a deeper blue as it meets the open sea. The bay is surrounded by dense, lush green forest that covers the hillsides. The sky is a clear, bright blue. The overall scene is serene and beautiful, showcasing a natural coastal environment.

Café Géo de l'APHG

Les littoraux dans le monde entre risques et conservation

Emmanuelle Surmont

Docteure en géographie, enseignante en CPGE

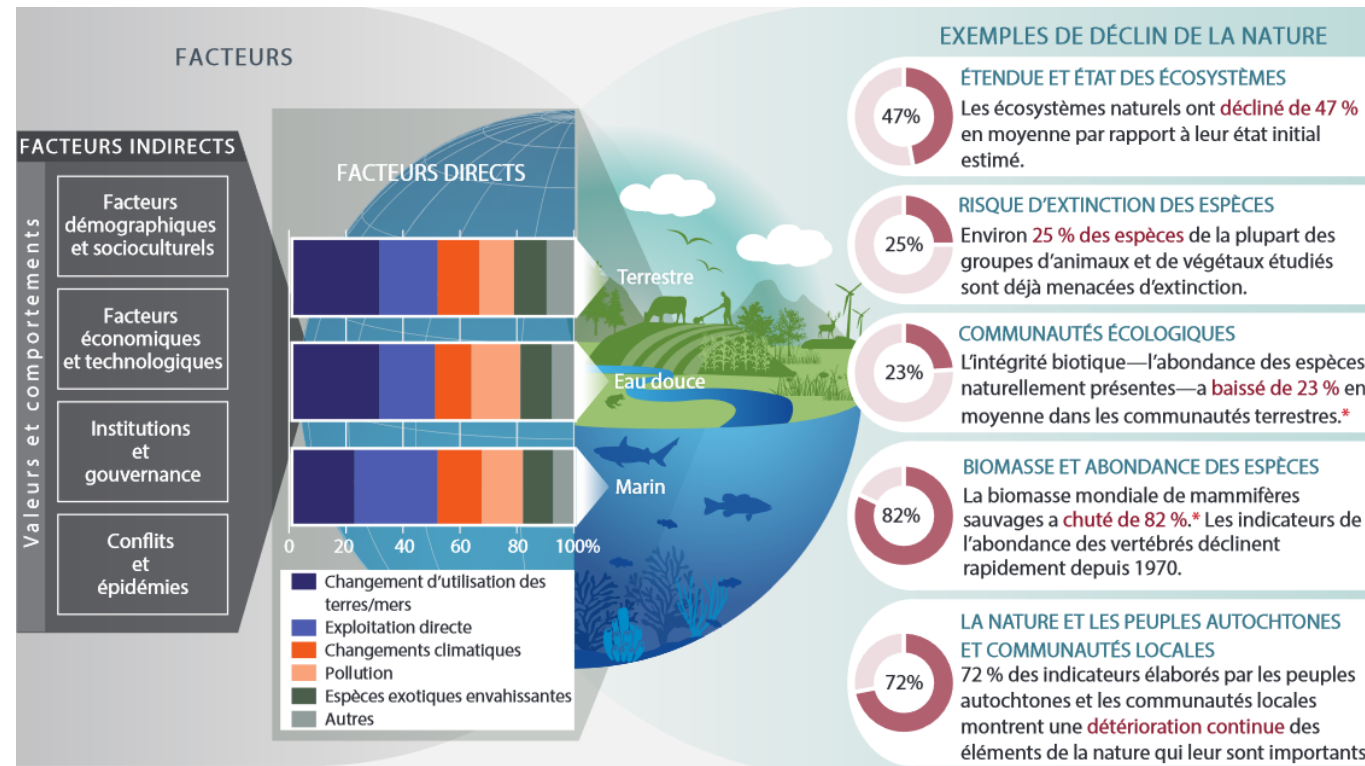
Lycée Notre-Dame de la Paix, Lille

Rapport de l'IPBES, 2019

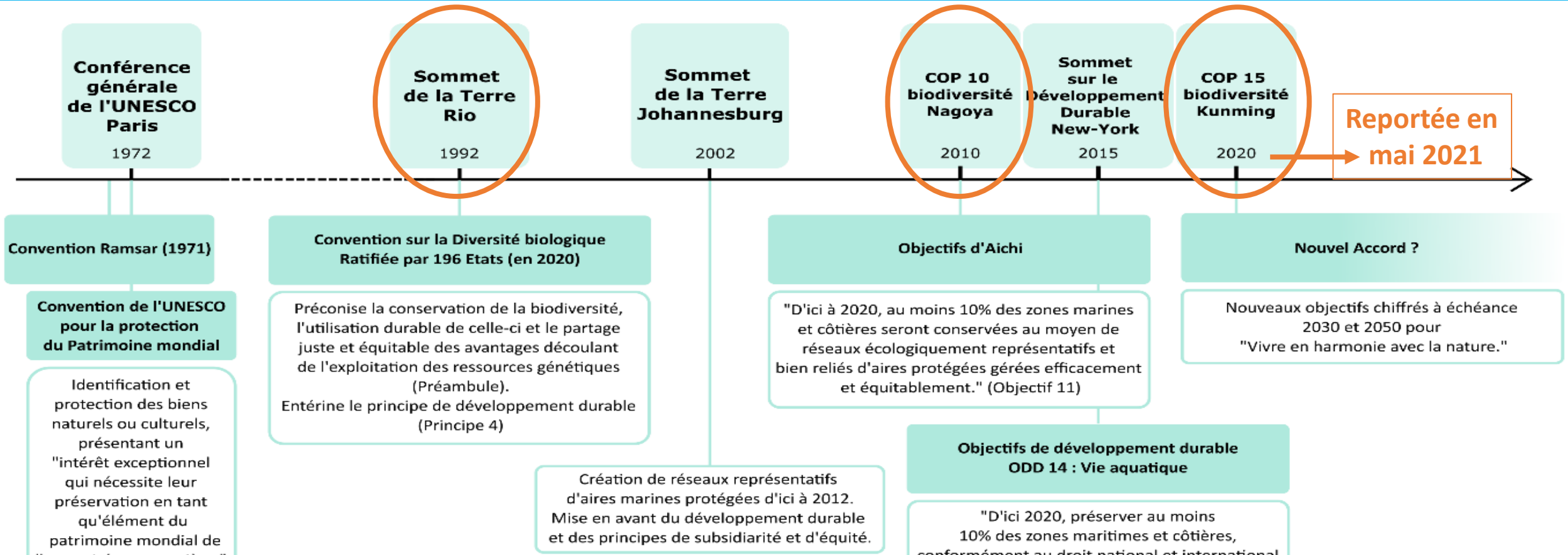
- Les écosystèmes marins, des zones côtières à la haute mer, subissent aujourd'hui l'influence des activités humaines ; l'étendue et l'état des écosystèmes littoraux accusent à la fois des pertes historiques importantes et un déclin actuel rapide (établi mais incomplet)
- Plus de 40 % des espèces d'amphibiens, près de 33 % des récifs coralliens et plus d'un tiers de tous les mammifères marins sont menacés.
- 66 % du milieu marin ont été significativement modifiés par l'action humaine.
- La pollution par les plastiques a été multipliée par dix depuis 1980
- Environ 300-400 millions de tonnes de métaux lourds, solvants, boues toxiques sont déversés chaque année dans les eaux du monde.



Communiqué de presse: Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère



Sources : Rapport et communiqué de presse de l'IPBES, 2019



Identification et protection des biens naturels ou culturels, présentant un "intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de 'humanité toute entière." (Préambule)

Préconise la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de celle-ci et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques (Préambule).
Entérine le principe de développement durable (Principe 4)

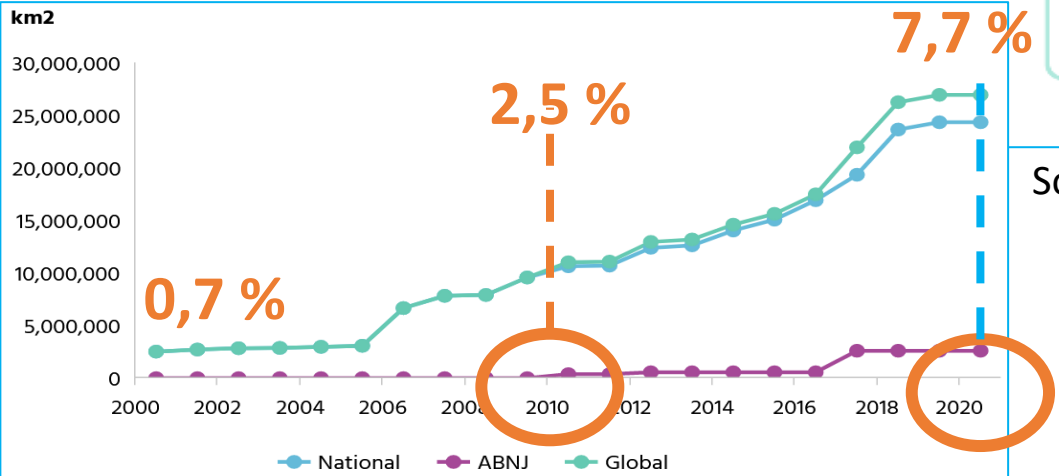
"D'ici à 2020, au moins 10% des zones marines et côtières seront conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement." (Objectif 11)

Nouveaux objectifs chiffrés à échéance 2030 et 2050 pour "Vivre en harmonie avec la nature."

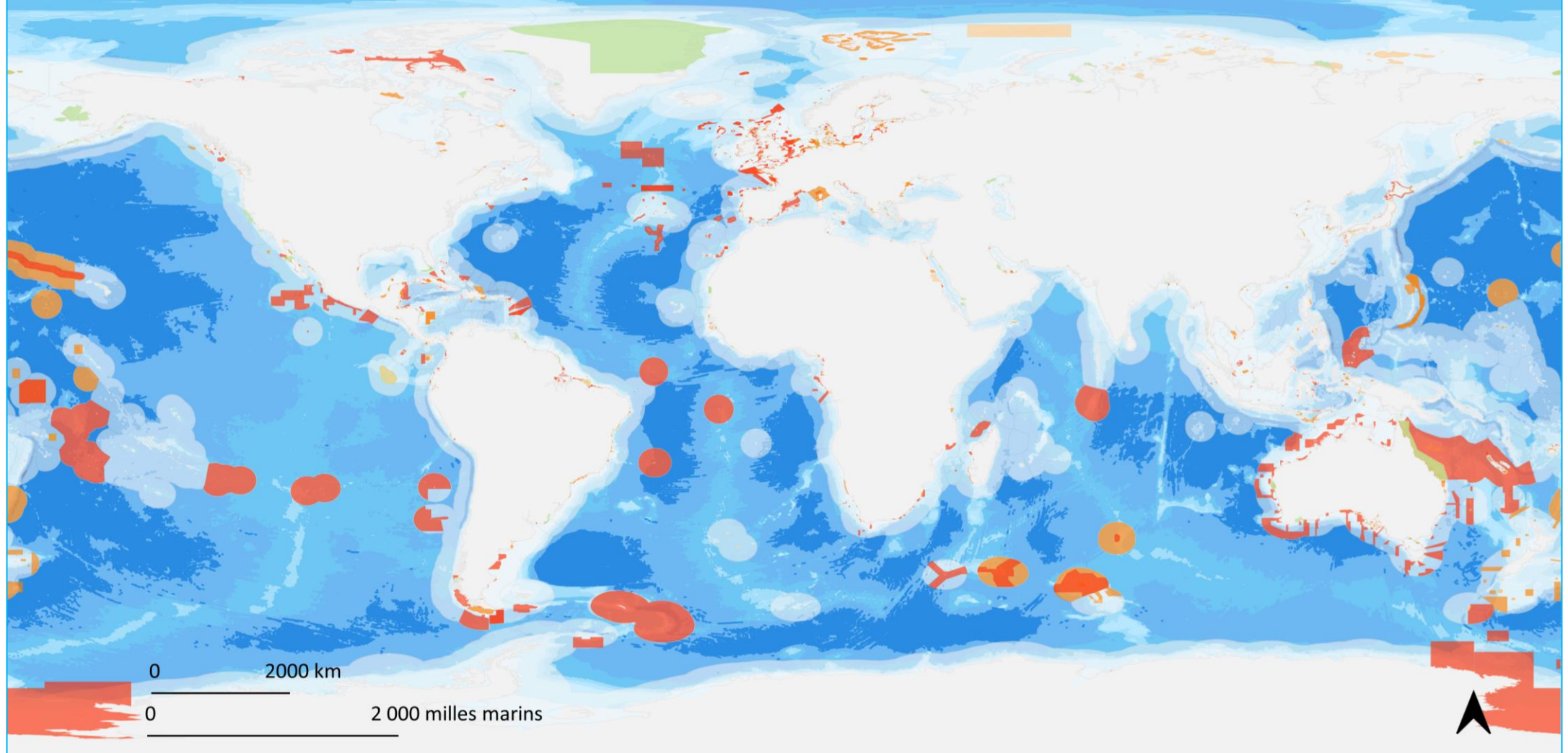
Création de réseaux représentatifs d'aires marines protégées d'ici à 2012. Mise en avant du développement durable et des principes de subsidiarité et d'équité.

Objectifs de développement durable ODD 14 : Vie aquatique

"D'ici 2020, préserver au moins 10% des zones maritimes et côtières, conformément au droit national et international et compte-tenu des meilleures informations scientifiques disponibles." (ODD 14.5)



Conception et réalisation : E. Surmont, 2020.
Sources : Protected Planet, 2021 ; Surmont E. (2021)



Année de création des AMP

- 1975 - 1992 : Premières expériences pionnières
- 1993 - 1999 : Quelques créations d'AMP post-Conférence de Rio
- 2000 - 2009 : Quelques créations pré-Conférence de Nagoya
- 2010 - 2019 : Explosion du nombre d'AMP créées

ZEE (à partir de 1982)

Terres émergées

Bathymétrie

- 0-10 m
- 10-200 m

200-1000 m

1000-2000 m

2000-3000 m

3000-4000 m

4000-5000 m

5000-6000 m

6000-7000 m

7000-8000 m

8000-9000 m

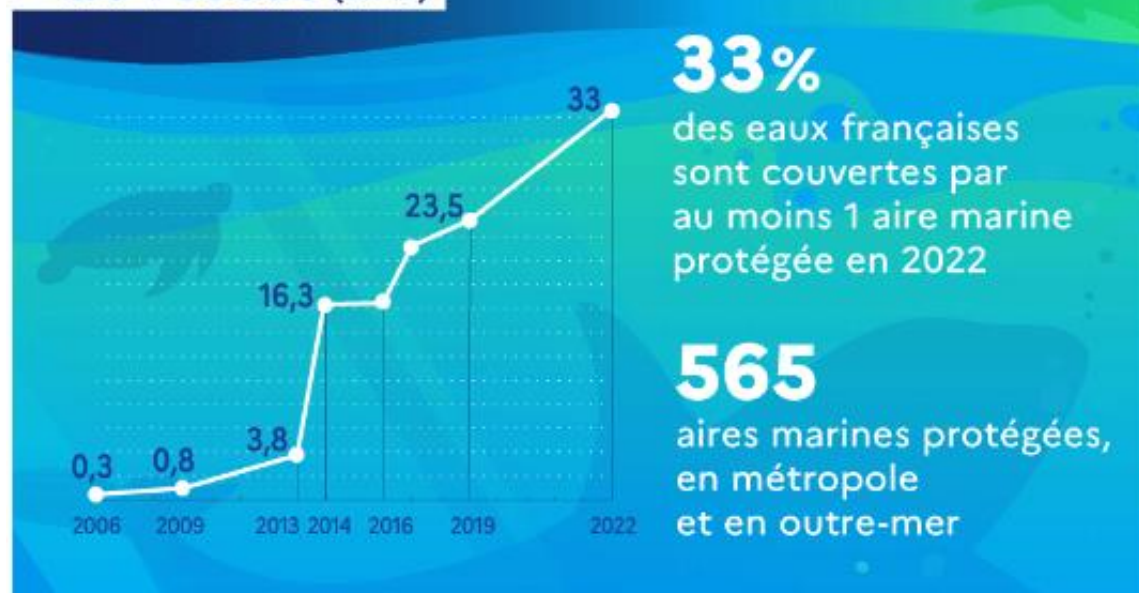
9000-10 000 m

Sources : Surmont E. (2021)

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit une aire marine protégée comme un « *espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés* ».

La stratégie française pour les aires protégées 2030, adoptée en 2021, a repris cette définition.

Progression du réseau (en %)



Couverture océanique de la France

2^e
espace maritime
mondial, avec
+ de 10 millions
de km²

4^e
espace
corallien
au monde

97%
de l'espace
maritime
français est
outre-mer

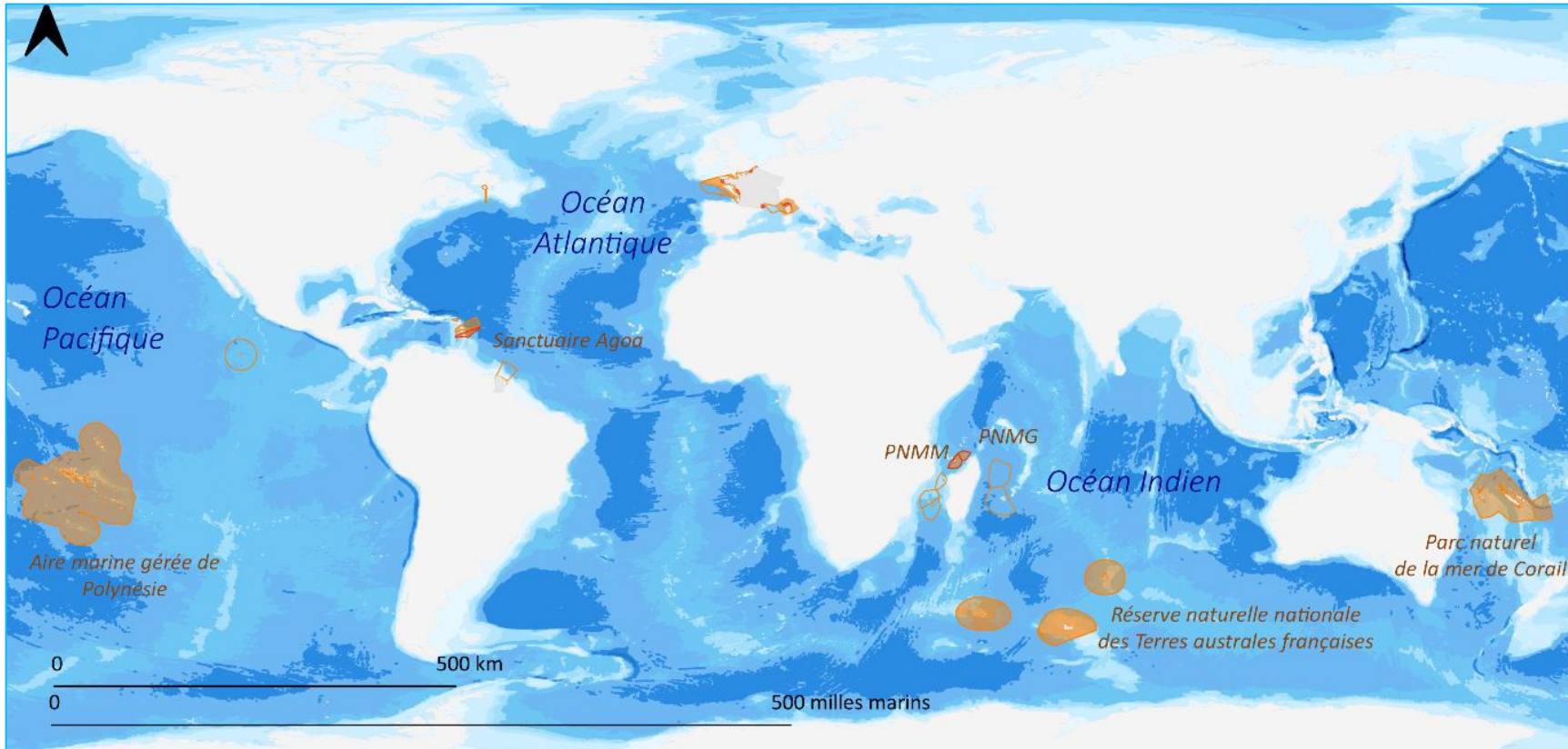
La France : du record mondial de sous-représentation au *leadership* bleu ?

67%

des récifs d'outre-mer
sont couverts par une aire
marine protégée

1,6 million de km²

Avec 1,6 million de km²
la réserve naturelle nationale
des Terres australes françaises
devient la plus grande aire marine
protégée française et l'une des plus
vastes au niveau mondial.



23,5% des eaux couvertes par une AMP

546 aires marines protégées (en 2020)

Neuf parcs naturels marins

Une France "archipel"

Territoire national français (670 000 km²)

ZEE française (11 millions de km²)

Terres émergées

Bathymétrie

0-10 m

10-200 m

200-1000 m

1000-2000 m

2000-3000 m

3000-4000 m

4000-5000 m

5000-6000 m

6000-7000 m

7000-8000 m

8000-9000 m

9000-10 000 m

NB : L'ensemble de la ZEE polynésienne est classée en "aire marine gérée" en vertu de l'arrêté n°507 CM du 3 avril 2018.

Conception et réalisation : E. Surmont, 2020.

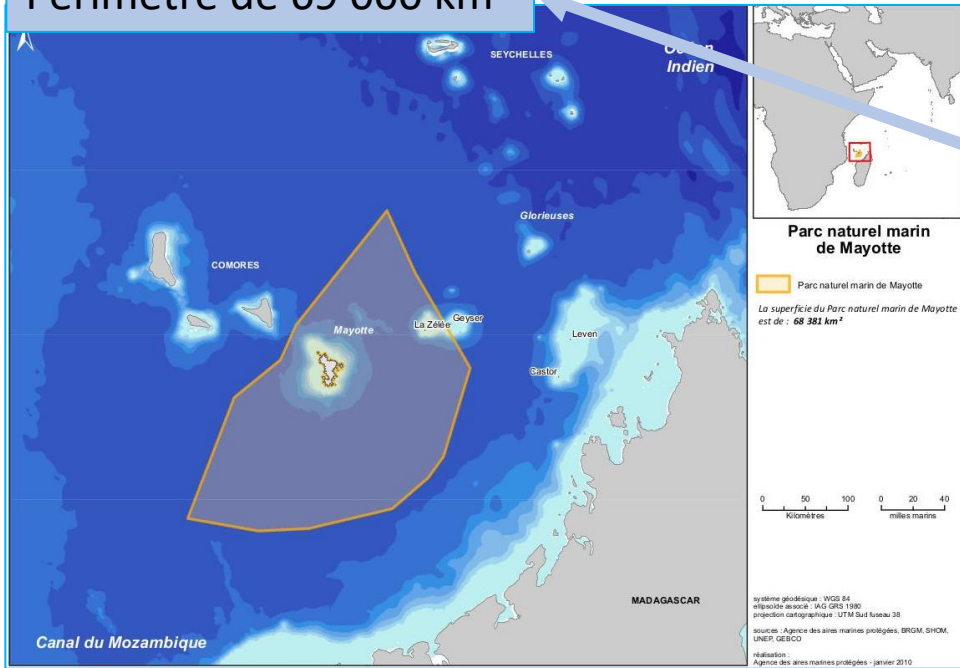
Données : Flanders Marine Institute, 2019. Natural Earth, 2018.

Protected Planet-UNEP-WCMC, mars 2020.



Le Parc naturel marin de Mayotte a été créé en 2010.
PHOTOGRAPHIE DE YAIHE JIAHABU/PIKABAY

Périmètre de 69 000 km²



Parc naturel marin de Mayotte

Objectifs définis par le décret de création et le plan de gestion

Décret n° 2010-71 du 18 janvier 2010 portant création du parc naturel marin de Mayotte, Article 5

1. Faire de l'île un « pôle d'excellence » en matière de connaissance et de suivi des écosystèmes tropicaux et de la mangrove.
2. Retrouver une bonne qualité de l'eau dans le lagon notamment par une gestion appropriée des mangroves.
3. Développer en dehors du lagon une pêche professionnelle écologiquement exemplaire et pourvoyeuse d'emplois et de produits de la mer pour Mayotte
4. Développer des filières aquacoles respectueuses de l'environnement et en particulier celles qui bénéficient directement aux populations locales
5. Faire découvrir le milieu marin et la biodiversité grâce à l'organisation des activités de loisirs et la professionnalisation des acteurs du tourisme.
6. Pérenniser et valoriser les pratiques vivrières et les savoirs traditionnels dans le cadre d'une gestion précautionneuse du lagon.
7. Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel, de la mangrove aux espaces océaniques, notamment par la formation et la sensibilisation du plus grand nombre.

Fonctionnement

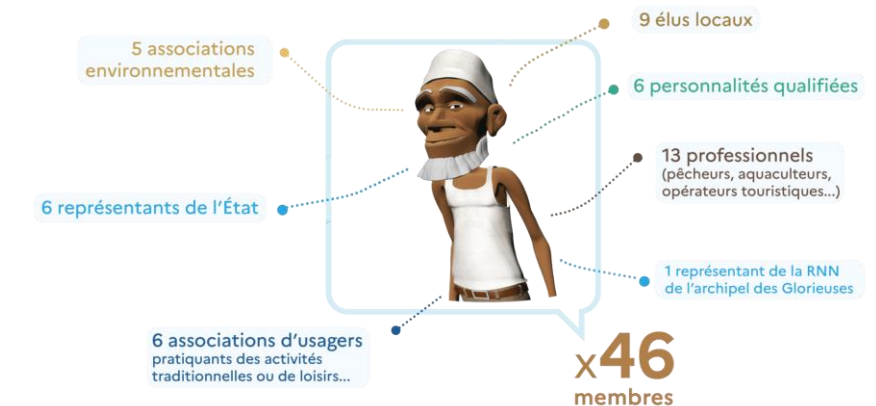
Une équipe technique est composée d'agents de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Elle est notamment chargée de mettre en place les mesures de gestion prévues dans le plan de gestion, des missions de police des pêches et de l'environnement, les suivis scientifiques et l'entretien des équipements en mer.

+

Un conseil de gestion

“ Le conseil de gestion : un parlement local de la mer ”



Quels sont les rôles du conseil de gestion ?

- Il a élaboré le plan de gestion, feuille de route du Parc sur 15 ans.
- Il peut proposer des réglementations.
- Il peut émettre des avis sur tout projet ayant des impacts sur le milieu marin.
- Si ces impacts sont importants, il émet un « avis conforme » qui doit obligatoirement être suivi.

Océan Indien



0 10 km

0 10 miles marins



Géomorphologie récifale

- Barrière externe
- Barrière externe (immergée)
- Récif frangeant
- Récif interne

Habitats littoraux remarquables

- Forêt (sèche, humide, padzas)
- Mangrove
- Mangrove, vasière
- Plage (et mangroves et/ou forêts littorales)
- Îlots

Autres

- Terres émergées
- Surfaces en eau (lacs)
- Cours d'eau permanents
- Bâtis

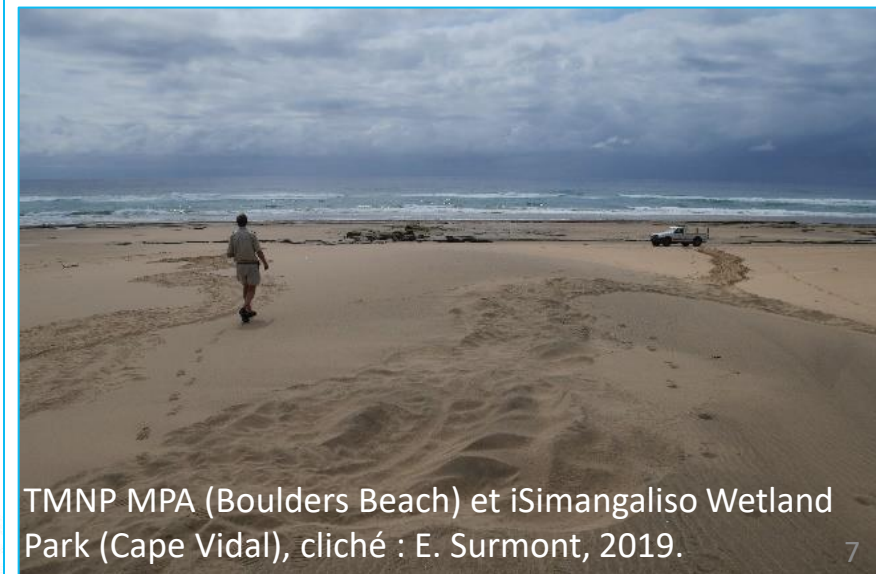
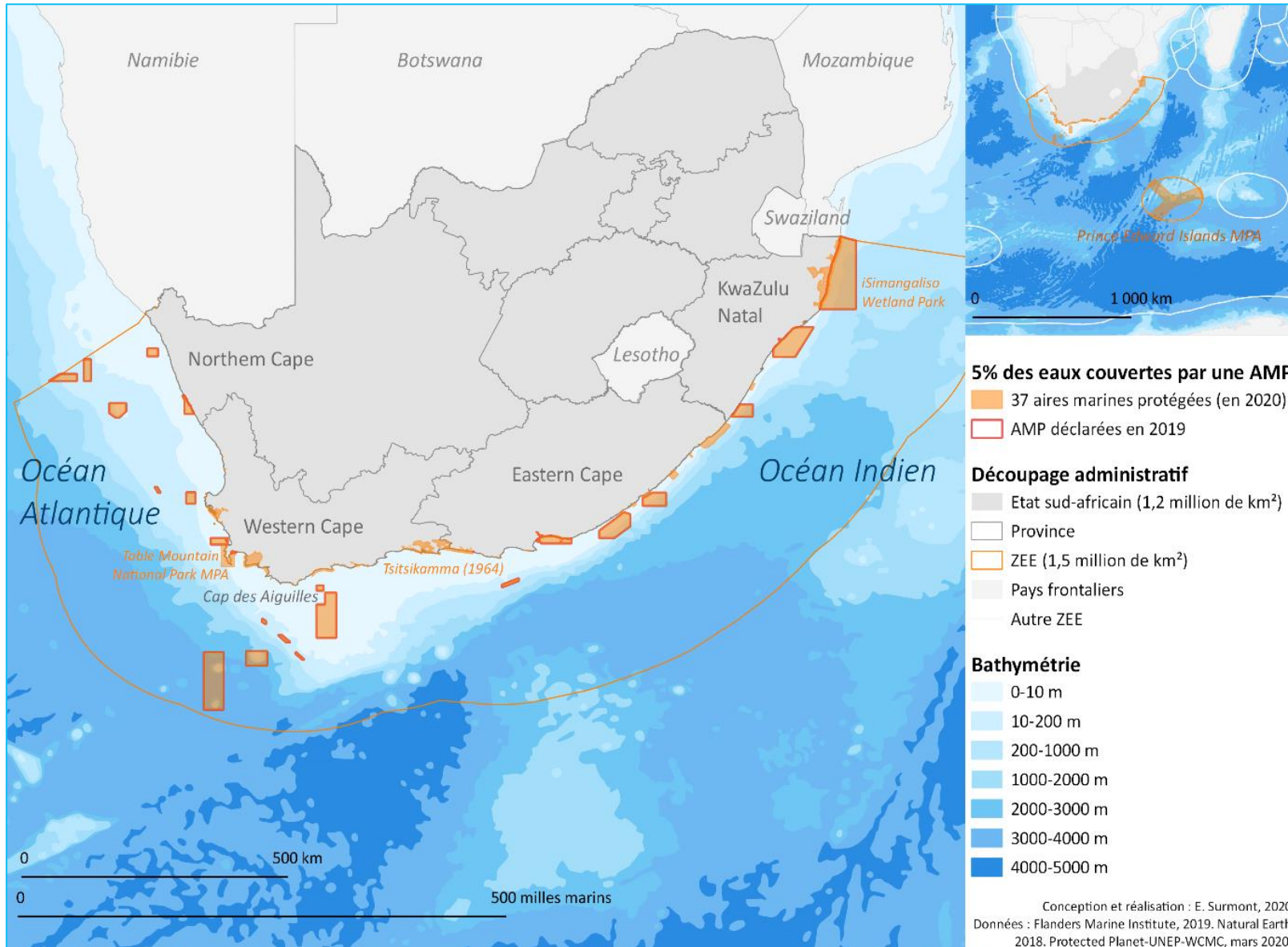
Bathymétrie (en mètres)

- 5-0
- 463.4
- 931.9
- 1400
- 1869
- 2338
- 2806
- 3239
- 3599

Source : E. Surmont,
2021



L'Afrique du Sud : Continuité d'apartheid ou renouveau des AMP ?





1. Une aire marine protégée "urbaine"

1.1. Ville,...

- Province du Western Cape
- Limites de la métropole du Cap
- Bâti

1.2. ... Mer et montagne

- 0-200 m
- 200-1000 m
- Zone humide
- AMP (date de création)
- Parc national de la Montagne de la Table (depuis 1998)

2. Une AMP nationale

2.1. Une AMP en mosaïque

- Zone contrôlée (Controlled)
- Zone à accès restreint (Restricted - No take zone)

2.2. Une gestion assurée par SANParks

- Locaux de la section marine de SANParks

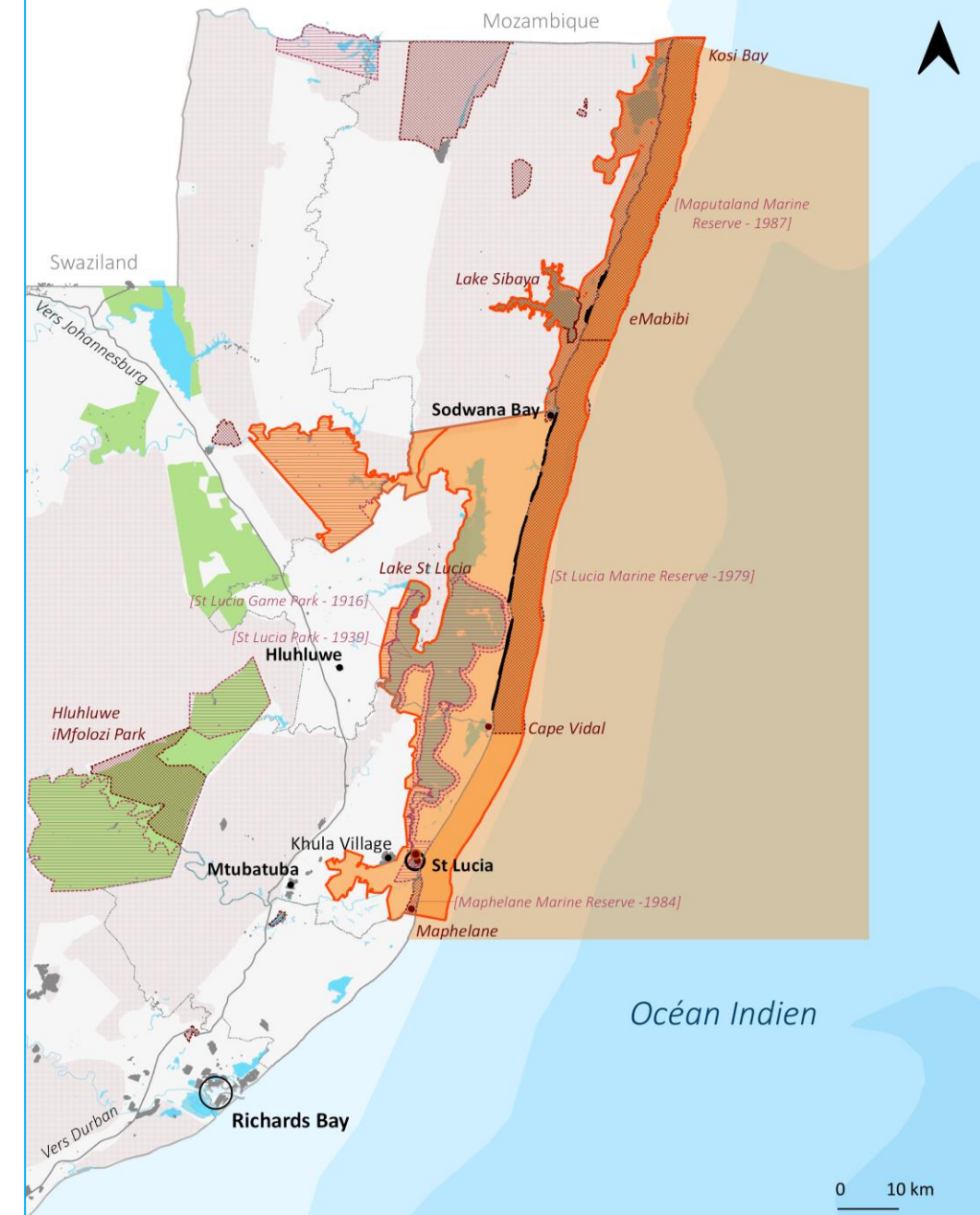
3. Pêche ou tourisme : à qui profite la nature bleue ?

3.1. Une activité de pêche coutumière et commerciale

- Communauté de pêcheur-euses de subsistance
- Port

3.2. Un essor de l'écotourisme depuis les années 1990-2000

- Zone à accès restreint (no-take zone)
- Cape Point* Sites touristiques



1. iSimangaliso, une des plus grandes aires marines protégées d'Afrique du Sud

1.1. Un parc de bout du monde

- Province du KwaZulu Natal
- Pays frontalier
- Route nationale

1.2. Dans un contexte rural pauvre : villes et bourgades

- Richards Bay (57 000 habitant-es en 2011)
- St Lucia, le "White Castle" (1 100 habitant-es en 2011)
- Localités à dominante zulu, 40% de taux de chômage
- Municipalité
- Bâti

Bathymétrie

- 0-10 m
- 0-200 m
- 200-1000 m
- 1000-2000 m

2. Génèse du parc : un palimpseste d'aires protégées

2.1. Réserves de faune sauvage de la période coloniale (1912-1939)

- Zones humides
- Réserve de chasse : St Lucia Game Park (1916) et St Lucia Park (1939)

2.2. "Conservation contre titane" : Mobilisation pour St Lucia (1970-1990)

- Minéraux (dunes à titane)
- Ancien bantoustan (homeland) du KwaZulu
- Réserve naturelle et marine : Essor de la protection littorale

2.3. "Miracles and wonder" : Développement d'un ambitieux programme d'écotourisme (1999-2020)

- Greater St Lucia Wetland Park classé au titre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (1999)
- iSimangaliso Wetland Park : Un nouveau nom plus "local" (2007)
- Extension vers le large (2019) : 10 700 km² d'AMP
- Autre aire protégée

3. Une gestion bicéphale

- Locaux de l'iSimangaliso Authority, la nouvelle autorité gestionnaire depuis 1999
- Locaux de la section marine de l'EKZNW, ancien gestionnaire avant le classement au Patrimoine Mondial

Source : SURMONT, 2021

Conception et réalisation : E.Surmont, 2020.
 Données : Protected Areas Data Base - Department of Environmental Affairs, 2020. Statistics South Africa, Census 2011. Daffarçgis, 1995. GADM database, 2015. Geofabrik, 2018. Natural Earth, 2018.



« Bon, on n'est pas obligés d'avoir des associés noirs, mais sinon, ben, vous n'avez pas de permis ».

« C'est une chose très dangereuse. On l'appelle le "fronting". C'est-à-dire que tu prends un associé noir, juste pour avoir un associé noir, juste pour obtenir le contrat. Mais il ne prend pas part au business. Ce n'est pas juste de faire cela. Mais des gens font ça. Mes associés sont actifs dans le business. Je pense que si tu as un business comme celui à, ça doit bénéficier à tout le monde. »

« Pour une personne d'ici, obtenir une concession, c'est presque impossible, vraiment. La plupart des personnes ici, elles n'ont même pas de compte en banque (...) vous savez ici l'apartheid est encore très vivace, malheureusement. »

Références citées

- **Surmont E. (2019)**, « *Marine Big Five* du Cap et *ten jewels* du KwaZulu Natal : à qui profite la nature bleue sud-africaine ? », *L'Information géographique*, n°1, Vol. 83, p.9-39.
- **Surmont E. (2021)**, *Le front écologique maritime en action. Merritorialités et aires marines protégées en France d'outre-mer et en Afrique du Sud*, Thèse de doctorat, 562p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03348257/document>
- **RTS (2021)**, *Prise de terre*, « L'histoire secrète des parcs nationaux du Monde (3/4) », 55 min. <https://www.rts.ch/audio-podcast/2021/audio/l-histoire-secrete-des-parcs-nationaux-du-monde-3-4-25217284.html>
- **Surmont E. (2024 à paraître)**, « Le parc naturel marin de Mayotte : une aire marine protégée consensuelle ? », *Géoconfluences*